

9/11/21
B. G



Commune de Chevilly

Administration communale

Rue du Collège 2 – 1316 Chevilly

Tél : 021 861 45 40 – commune@chevilly.ch

32.01

Demande de dérogation à la conservation du patrimoine arboré

n° 2026-0001 (à laisser blanc, s.v.p.)

Selon l'article 15 de la loi du 30 août 2022 sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPPNP.

Affichage au pilier public du 17.03.2026 au 16.04.2026

Le dossier peut être consulté durant le délai de publication au bureau communal, Rue du Collège 2, le lundi de 17h30 à 19h (ou sur rendez-vous).

PROPRIETAIRE

Nom, prénom : Melle Jean Gene

Adresse : Chevilly 16

NPA, localité : 1316 Chevilly

Téléphone et e-mail : 021 861 1361 jeanpierre.melle

N° de parcelle(s) : 89 @ benevise.ch

N° ECA :

Situation, rue et n° : Chevilly 16 Chevilly

ARBRE(S)

Nombre d'arbre(s) : 1

Essence(s) : Celtis spec

Hauteur 1^{re} branches : 1,5m

Ø à 100 cm du sol : 45cm

Hauteur sommet : 8,5m

Âge : indéterminé

Etat sanitaire : sec

Motif de l'abattage : sec

Compensation : 2 arbres

1 pommier

LIEU ET DATE

:

Chevilly 9.3.26

SIGNATURE

DU PROPRIETAIRE

:

[Signature]

Documents à joindre obligatoirement au dossier :

1x Formulaire de demande de dérogation à la conservation du patrimoine arboré

2x Extrait du cadastre avec indication de tous les arbres présents sur la parcelle, précision sur le(s) arbre(s) concerné(s) et indication de l'emplacement de la(des) plantation(s) compensatoire(s)

2x Photographie(s) du(des) arbre(s) concerné(s)

Réception par la Commune :

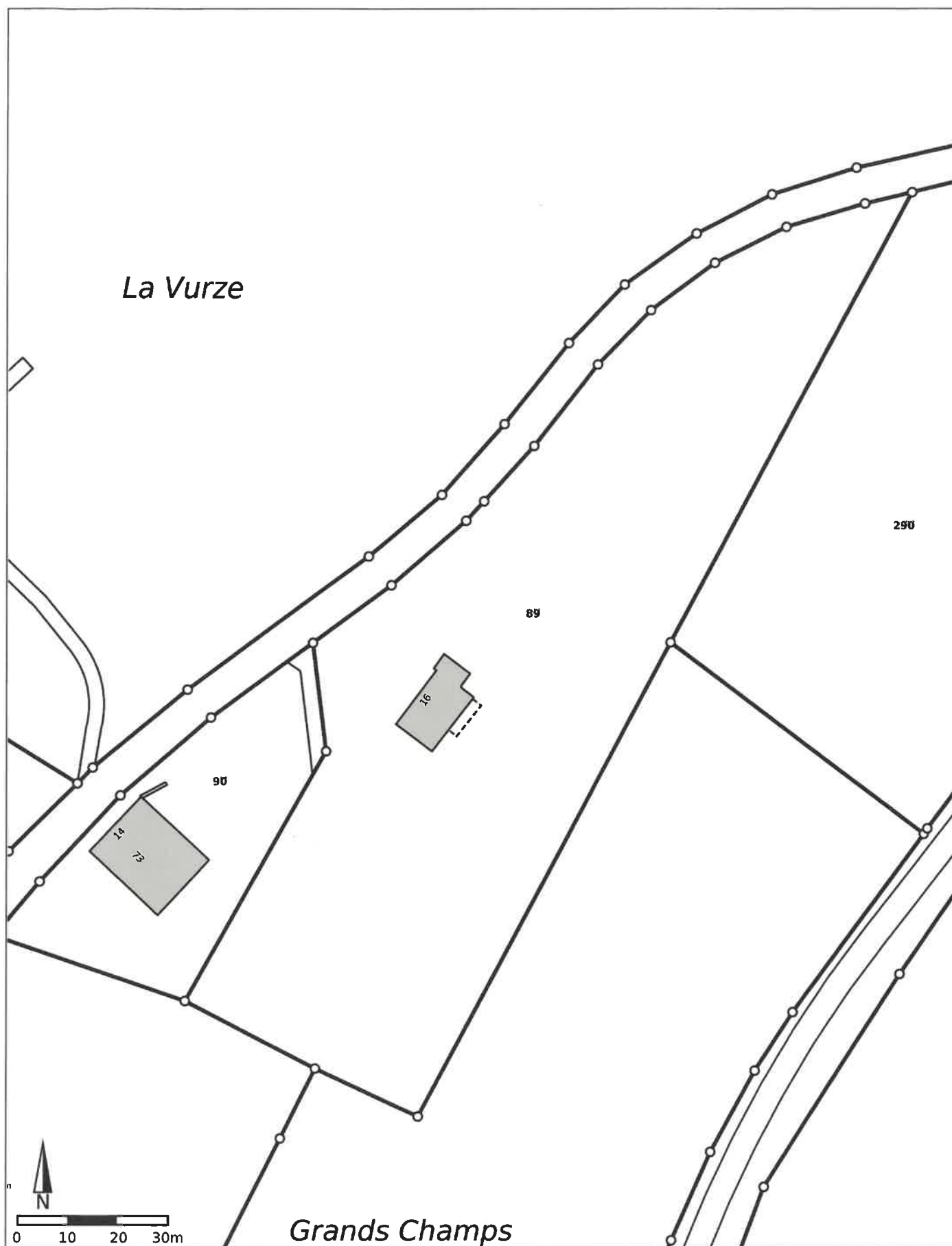
(à laisser blanc, s.v.p.)

REÇU LE 09 MARS 2026

Préavis de la Municipalité

Dans sa séance du 16 mars 2026, la Municipalité de Chevilly a préavisé favorablement l'abattage et la compensation proposée. Le délai pour la compensation est d'un an. Le dossier est disponible au G. 12





Commune de Chevilly
chevilly.geocommunes.ch

geocommunes

Demande de dérogation arbre 2026-0001

Parcelle 89 (Keller)

Echelle 1: 1'000

Imprimé, le 09.03.2026 18:13

Informations dépourvues de foi publique. Les informations à caractère légal sont fournies par les autorités compétentes. Aucune garantie n'est donnée sur l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité des données. La position des conduites est à vérifier par sondage.

© Géodonnées : Etat de Vaud / swisstopo

